



PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE pmp ASBL DU 1^{ER} AVRIL 2021 À GEMBLoux

Remarque : Compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID-19 en 2021, exceptionnellement, l'assemblée générale de pmp s'est tenue de manière virtuelle, dans le respect des règles et statuts de l'asbl. Les votes ont eu lieu en ligne, par formulaire électronique, afin de pouvoir annoncer les résultats en direct aux participants.

Présences : voir liste en annexe

Avec 21 présences et 2 procurations de membres fondateurs et effectifs (23 voix) sur un total de 28 membres fondateurs/effectifs, tous les points à l'agenda nécessitant une majorité simple peuvent être soumis au vote.

Cette assemblée générale est menée par Denis Lefébure, Président du Conseil d'Administration et par Stéphanie Nourricier, Directrice générale.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE AG

Le PV de l'AG du 24 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DES CHANGEMENTS SURVENUS CHEZ PMP ET RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Stéphanie Nourricier présente les aspects opérationnels et techniques des différentes missions de pmp (voir la présentation en annexe) : celui-ci est disponible sur le site internet www.maisonpassive.be.

3. APPROBATION DES COMPTES 2020

Présentation des comptes 2020

Stéphanie Nourricier présente les résultats financiers de pmp en 2020 (voir la présentation en annexe).



Approbation

Les comptes 2020 tels que présentés et contrôlés par le fiduciaire Colombi sont approuvés à l'unanimité.

4. PROJETS 2021

Stéphanie Nourricier présente les projets 2021 (voir la présentation en annexe).

5. BUDGET 2021

Présentation du budget

Stéphanie Nourricier présente le budget 2021 (voir la présentation en annexe).

Approbation

Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité.

6. DECHARGE DES COMPTES

L'assemblée marque, à l'unanimité, son accord quant à la décharge du Conseil d'Administration dans son ensemble.

7. VOTE RELATIF AU CHANGEMENT DU MONTANT DES COTISATIONS

Stéphanie Nourricier présente la nouvelle grille de tarification des cotisations membres ainsi que les avantages correspondants.

Les nouveaux montants des cotisations font l'objet d'un vote de l'assemblée avec pour résultats 16 votes pour ; ces nouveaux montants sont donc approuvés.

8. VOTE RELATIF A LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

Renouvellement de mandat pour

- Denis Lefébure ;
- Arnaud Dawans ;



- Antonella Contino ;
- Marc Vande Perre ;
- Ariane Caudron ;
- Stéphanie Nourricier.

Le conseil d'administration, composé de 6 personnes est élu avec 15 voix pour et 1 contre.

Certifié conforme

Denis Lefebure, Président du Conseil d'Administration

Membres effectifs présents :

ENTREPRISE	NOM	PRÉNOM	PRÉSENT	REPRÉSENTÉ
AAC ARCHITECTURE SA	VANDE PERRE	Marc		
ACDC ARCHITECTES	DOZO	Christophe		
AGC GLASS EUROPE SA	CONTINO	Antonella		
ARIADE ARCHITECTES SPRL	BAYET	Christian	non	
CSTC	LEFEBURE	Denis		
ENESTA SPRL	LEFEBURE	Denis		
GREENIMMO SPRL	JAKOBER	Esther		



QUENTIN GOULARD ARCHITECTE	GOULARD	Quentin		
R ² D ² ARCHITECTURE SA	SZPIRER	Vincent		